

Ethos impose sa résolution de consultation «Say on Pay»

Les résolutions «Say on Pay», déposées par Ethos et huit caisses de pension publiques suisses auprès des cinq plus grandes sociétés cotées en Suisse, ont porté leurs fruits. En effet, quatre des cinq entreprises consultées (ABB, Credit Suisse Group, Nestlé et UBS) ont accepté de soumettre les rémunérations de leurs dirigeants au vote des actionnaires, ce qui a permis à Ethos de retirer la résolution. Seule Novartis a refusé d'entrer en matière. Le groupe pharmaceutique a recommandé aux actionnaires de refuser la résolution. Au vote, 31% des voix l'ont néanmoins soutenue. «C'est un grand avertissement pour le conseil d'administration», commente la fondation.

Chez les quatre bons élèves, les actionnaires ont pu voter sur le rapport ou le système de rémunération. Pour chacun de ces

cas, Ethos estime cependant que la transparence et la structure du système de rémunération n'étaient pas encore suffisantes au regard de la bonne pratique internationale. Lors des quatre assemblées générales concernées, entre 8 et 14% des voix ont refusé d'approuver le rapport ou le système de rémunération. Ce signal a été perçu par plusieurs conseils d'administration, qui ont déjà promis des améliorations de leur système.

Chez Novartis, le soutien important à la résolution d'Ethos devrait maintenant encourager le conseil d'administration à proposer dès l'année prochaine des droits en matière de rémunérations à ses actionnaires. «Si ce n'était pas le cas, il est fort probable que la même résolution sera présentée et qu'elle obtiendra un soutien encore plus impor-

tant», juge Ethos, constatant par ailleurs que le vote consultatif du rapport de rémunération devient la norme auprès de plus en plus de sociétés.

Les minoritaires ont envoyé un signal fort aux dirigeants

Dans le cas d'ABB, Credit Suisse Group et Nestlé, ce vote a permis à une importante minorité d'actionnaires d'exprimer leur insatisfaction par rapport au système de rémunération, selon Ethos. Même si seulement 8 à 14% des voix ont refusé de soutenir le conseil d'administration, le signal a été suffisamment fort pour que les trois sociétés concernées annoncent déjà des modifications de leur système de rémunération. Ainsi, des critères de performance appliqués aux plans de participation devraient être introduits ou renforcés. Ethos salue cette démarche

et espère que les améliorations à venir permettront de pouvoir accepter le prochain rapport de rémunération.

En ce qui concerne UBS, Ethos souhaite que le conseil d'administration, partiellement renouvelé lors de la dernière assemblée générale, reconnaisse le signal donné par les actionnaires qui ont refusé le nouveau modèle de rémunération. Pour de nombreux investisseurs, il paraît indispensable que le système prévoie une limite de la rémunération variable en pourcentage du salaire fixe. Au cours des prochains mois, Ethos annonce la poursuite du dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, en matière de rémunération des instances dirigeantes. Ethos produira un état des lieux cet automne, en publiant son étude annuelle des rémunérations 2008.

L'Agefi, 6.5.2009